



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024



SPSTI2A
PREVENTION SANTE AU TRAVAIL

.....

TABLE DES MATIÈRES

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE	5
1.1. IDENTITÉ	5
1.2. ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION	5
2 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	6
2.1. GOUVERNANCE	6
2.2. COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE	7
2.3. COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	7
2.4. LES MEMBRES DU PERSONNEL	8
2.5. CENTRES DU SERVICE	10
3 - CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ	11
3.1. ÉTAT DE L'EFFECTIF	11
3.2. SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ	12
3.3. MAINTIEN EN EMPLOI	12
3.4. ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL	13
4 - ACTIVITÉS DU SERVICE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	15
5- ACTIONS ET ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS	15
5.1. CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS/ACTIONS	15
5.2. PROJET DE SERVICE 2022-2026	18
5.3. CERTIFICATION	22
5.4. SECTORISATION	24
5.5. LE SPSTI 2A ET SES PARTENAIRES	25
5.6. LA COMMUNICATION RÉALISÉE EN 2024	28
6 - ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES À COURT, MOYEN ET LONG TERME	40
7- CONCLUSION	44

.....

1 - PRÉSENTATION DU SERVICE

1.1. IDENTITÉ



SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL INTERENTREPRISES DE CORSE-DU-SUD (SPSTI 2A)
Rue Paul Colonna d'Istria
IMMEUBLE ROCADE PADULES BAT A2
B.P 914 - 20 090 AJACCIO
Téléphone : 04.95.10.62.70



Banques :

La Poste :	63-44 H 21	Ajaccio
Société Générale :	000372655911	Ajaccio

N° Sécurité Social du service :

2 000 204 820 141 Corse-du-Sud



N° SIRET :

7829918300020 AJACCIO
7829918300038 PORTO-VECCHIO
7829918300046 PROPRIANO
7829918300086 BALEONE

N° CRAM :

7 215 060 000

N° FINESS :

2A0004982

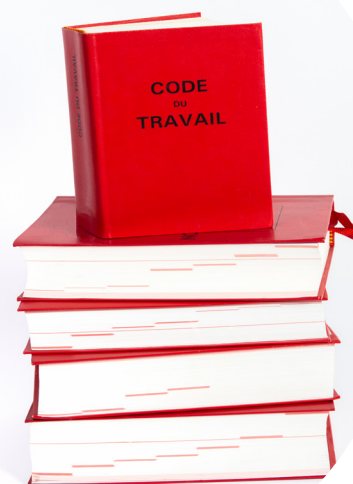
1.2. ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

En application de ses statuts délivrés le 04 août 1952 à la préfecture de Corse-du-Sud, modifiés la dernière fois lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2022 et ratifiés le 28 avril 2022 par la préfecture de la Corse, l'Association a pour objet exclusif d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, et ce en conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Le SPSTI 2A a fait l'objet d'un renouvellement de son agrément délivré le 3 janvier 2022, pour une durée de 5 ans, par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Son offre socle de service se décline en 3 axes majeurs :

- La prévention des risques professionnels, avec des actions collectives afin d'accompagner employeurs et salariés ;
- Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs ;
- La prévention de la désinsertion professionnelle.



L'Association « Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises de Corse-du-Sud » est organisée conformément aux articles L.4621-1 et suivants du code du travail et aux textes qui les complètent ou qui les modifient.

2 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Compétence territoriale et professionnelle :

- La Corse-du-Sud
- Interprofessionnelle

2.1. GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration

Conformément à la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, les statuts du SPSTI 2A, adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2022 fixent, dans son article 10, la composition du Conseil d'Administration.

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration ainsi que l'élection des membres du Bureau a eu lieu le 1^{er} avril 2022. Monsieur Maurice PLAISANT a été réélu Président du SPSTI 2A à l'unanimité.

Les représentants désignés par les organisations d'employeur sont :

Madame Denise FOGACCI (Salon de coiffure Vogue), U2P ;
Monsieur Maurice PLAISANT (ORAZZI ET FILS), MEDEF, Président ;
Monsieur Jean-Luc ROLLAND (Brûlerie des cafés Corsica), MEDEF, Président délégué ;
Monsieur Anthony AGOSTINI (Advance Emploi Corse), MEDEF, Secrétaire Général ;
Monsieur Adrien TEDDE (Le Comptoir de Mathilde), MEDEF ;
Monsieur Jean-André MINICONI (Groupe MINICONI), CPME.

Les représentants désignés par les organisations syndicales sont :

Madame Véronique ACKER-CESARI, STC, Vice-Présidente ;
Madame Muriel GRISOT, CGT ;
Monsieur Fabrice TORRE, CFDT, Trésorier ;
Monsieur Fabrice OLIGASTRO, CFE-CGC ;
Poste vacant, FO ;
Poste vacant, CFTC.

La Commission de Contrôle

Le 24 octobre 2022 la nouvelle Commission de Contrôle du SPSTI 2A, composée de 9 membres, a été installée conformément aux textes en vigueur.

La composition de cette commission est la suivante :

• 6 membres désignés pour le collège « salarié » dont la Présidente (2 postes vacants)

Madame Muriel GRISOT, Présidente, CGT,
Madame Véronique ACKER-CESARI, STC,
Monsieur Fabrice TORRE, CFDT,
Monsieur Fabrice OLIGASTRO, CFE CGC,
Poste vacant, FO,
Poste vacant, CFTC.

• 3 membres désignés pour le collège « employeurs », dont le Secrétaire Général

Monsieur Maurice PLAISANT (Secrétaire Général), MEDEF,
Monsieur Alain PERRET, MEDEF,
Monsieur Jean-André MINICONI, CPME.

2.2. COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

L'élection a été réalisée le 2 mars 2023.

• 1 Président : Monsieur Maurice PLAISANT, représenté par René-Charles COMBETTE, Directeur du SPSTI 2A.

• 5 autres membres : 2 médecins, 1 infirmière, 1 intervenant en prévention des risques (IPRP), 1 ASST/Secrétaire médical.

Docteur Els DRIESENS, médecin du travail,
Docteur Marie-Noëlle NICOLAI, médecin du travail,
Madame Patricia FIGURA, infirmière en santé au travail,
Monsieur Alexandre LACROIX, IPRP ergonomiste,
Madame Marie-Dominique GIOCANTI, ASST/Secrétaire médicale.

A la suite de la démission de Monsieur Alexandre LACROIX, une élection partielle visant au remplacement d'un IPRP démissionnaire siégeant à la Commission Médico-Technique (CMT) s'est déroulée le 27 novembre 2024.

Les IPRP ont élu Madame Nolwen TILLIER.

2.3. COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le mandat des membres du CSE est arrivé à expiration en fin d'année 2023.

Le 20 décembre 2023, le SPSTI 2A et les organisations syndicales dûment convoquées ont conclu le protocole d'accord préélectoral pour l'élection des membres du Comité Social et Economique.

Le 13 février 2024, à 17h00, ont été proclamés élus :

- Mme THIEBLEMONT Jeanne en qualité de membre titulaire du comité social et économique, collège ouvrier employé.
- M. AMBROSELLI Marc Antoine en qualité de membre suppléant du comité social et économique, collège ouvrier employé.
- M. SEVIN Jérémie en qualité de membre titulaire du comité social et économique, collège cadres.
- Mme REVOLE Pascale en qualité de membre suppléant du comité social et économique, collège cadres.



2.4. LES MEMBRES DU PERSONNEL

2.4.1 Au 31 décembre 2024

Ajaccio (Siège social) :

Secteur Administratif :

1 directeur à temps complet,
1 directeur-adjoint à temps complet,
3 assistantes de direction à temps complet,
1 agent des services généraux à temps complet,

Equipe pluridisciplinaire :

3 médecins à temps plein avec CES de Médecine du Travail,
1 collaborateur médecin à temps complet suivant la formation, DESU niveau 3, à l'Université de Toulouse,
1 psychologue du travail à contrat à durée indéterminée à temps complet,
4 infirmières D.E, spécialisées en Santé au Travail, à temps complet,
1 ingénieur hygiène sécurité à temps complet,
1 technicien hygiène et sécurité à temps complet,
1 assistante technique en Santé au Travail à durée indéterminée à temps complet,
1 alternant Licence QHSE en contrat de professionnalisation (2 ans)
3 secrétaires médicaux à contrat à durée indéterminée, à temps complet, avec conduite P.L.
1 secrétaire médicale à contrat à durée indéterminée, à temps complet.

Baléone :

3 médecins du travail à temps complet, dont le coordinateur médecin,
2 infirmière D.E, spécialisées en Santé au Travail, à temps complet
1 ergonome à temps complet,
1 ingénieur hygiène sécurité à temps complet,
1 technicien hygiène sécurité à temps complet,
1 assistant technique en Santé au Travail,
1 assistant de service social à temps complet,
2 assistantes médicales à temps complet avec conduite P.L pour 2.

Porto-Vecchio :

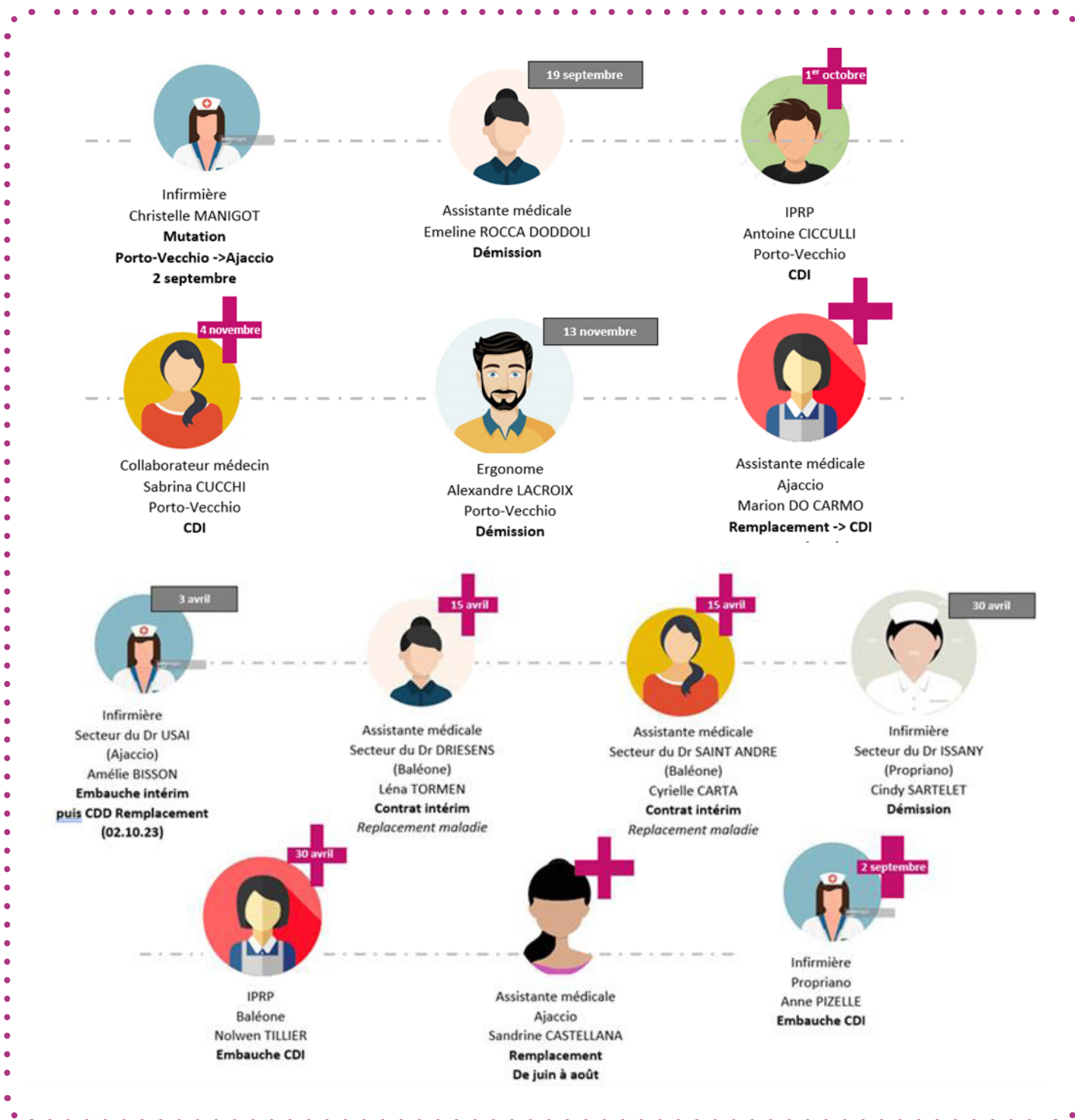
2 médecins du travail, à temps complet,
1 collaborateur médecin à temps complet suivant la formation, DESU niveau 1, à l'Université de Toulouse,
1 infirmière D.E, spécialisées en Santé au Travail, à temps complet,
1 Infirmière diplômée d'état, en cours de spécialisation en Santé au Travail
1 ingénieur hygiène sécurité à temps complet,
1 technicien hygiène sécurité à temps complet,
1 assistant technique en Santé au Travail en aménagement de poste (77% en ETP),
2 assistants médicaux à temps complet avec conduite P.L.

Propriano :

1 infirmière D.E, spécialisée en Santé au Travail, à temps complet,
1 secrétaire médicale à temps plein, avec conduite P.L.

Les horaires mensuels du personnel à temps complet sont les suivants : 151,67 h / mensuel
Sauf mention contraire, les membres du personnel sont en CDI.

2.4.2 Mouvements du personnel au cours de l'année 2024



2.5. CENTRES DU SERVICE

Centres médicaux fixes

• Centre d'AJACCIO
Rue Paul Colonna d'Istria
B.P 914
Immeuble Rocade Padules Bat A2
20090 AJACCIO

• Centre de BALEONE
Lieu-dit Michel Ange
Baléone Centre
20167 SARROLA CARCOPINO

• Centre de PORTO-VECCHIO
Résidence « U Centru »
Route de Bastia
20137 PORTO-VECCHIO

• Centre de PROPRIANO
Résidence Laurora
Rue de la Marine
20110 PROPRIANO

• Centre de BONIFACIO
Centre commercial Saint Albert
Lieu-dit Arenaggio
20169 BONIFACIO



Centre médical fixe d'Ajaccio

Détail des pièces :

Pièces réservées à l'activité médicale :

- 8 cabinets médicaux,
- 4 bureaux d'auxiliaires médicaux,
- 1 salle d'attente,
- 1 pièce d'archives,
- 1 toilette,
- 2 salles de rangement.

Pièces réservées à l'activité Administrative :

- 1 bureau directeur comprenant un espace réunion,
- 1 bureau administration-comptabilité,
- 3 bureaux secrétariat,
- 1 pièce informatique,
- 1 salle d'accueil général,

Pièces réservées à l'activité pluridisciplinaire :

- 1 bureau IPRP,
- 1 bureau psychologue du travail.

Divers :

- 4 toilettes,
- 1 cafétéria,
- Couloirs, terrasses.

Centre médical fixe de Baléone

Détail des pièces :

Pièces réservées à l'activité médicale :

- 5 cabinets médicaux,
- 2 bureaux d'auxiliaires médicaux (examens complémentaires),
- 1 salle d'attente,
- 2 pièces d'archives,
- 4 toilettes.

Pièces réservées à l'activité Administrative :

- 1 Salle de réunion,
- 1 pièce informatique,
- 1 toilette.

Pièces réservées à l'activité pluridisciplinaire :

- 5 bureaux IPRP.

Divers :

- 1 toilette réservée au personnel du service,
- 1 cafétéria,
- Couloirs.

Centre médical fixe de Porto-Vecchio

- 4 cabinets médicaux,
- 2 bureaux d'auxiliaires médicaux (examens complémentaires),
- 2 bureaux IPRP,
- 1 salle d'investigation,
- 1 salle d'attente,
- 1 salle de repos,

- 3 toilettes,
- 1 salle de réunion,
- 1 salle d'eau,
- 1 salle d'archives,
- 1 cafétéria.

Centre médical fixe de Propriano

Local 1 :

- 2 cabinets médicaux,
- 1 bureau d'auxiliaire médical (examens complémentaires),
- 1 bureau d'examens complémentaires,
- 1 bureau – salle de réunion,
- 1 salle d'attente,
- 1 cafétéria,
- 2 toilettes.

Local 2 :

- 1 salle d'accueil
- 1 bureau IPRP
- 1 bureau polyvalent
- 1 salle de réunion
- 1 salle technique
- 1 toilette

Centres mobiles médicaux :

- 3 unités basées en région Ajaccienne,
- 1 unités basées dans la région de l'Extrême Sud.

3 - CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ

3.1. ÉTAT DE L'EFFECTIF

3.1.1 Au 31 décembre 2024 :

Le rapport annuel administratif établi selon l'arrêté du 9 décembre 1971, précise qu'au 31 décembre 2024 l'Association a en charge :

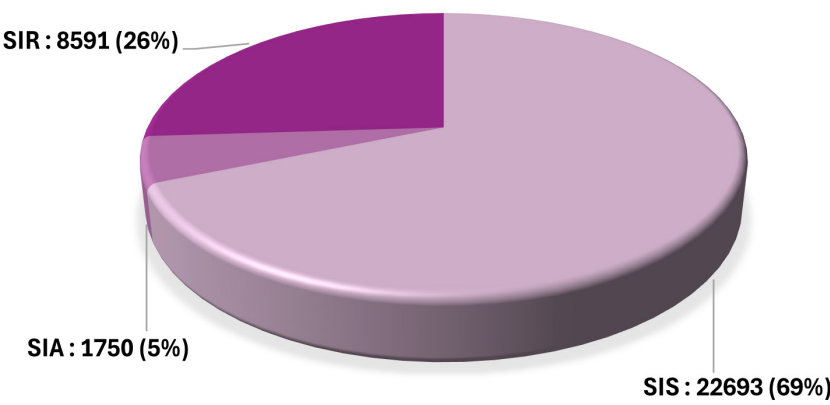


Adhérents
4 864



Salariés
33 034

NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS : 33 034



Structures conventionnées Fonction Publique :

Types de structures	Nombre d'établissements	Nombre de salariés suivis
Etat	10	459
Collectivités territoriales	59	1 859
Hôpitaux	2	379
TOTAL	71	2 697

3.1.2 En 2024 :

Pour les adhésions :



Adhérents
488



Salariés
2 440

Pour les radiations :



Adhérents
580



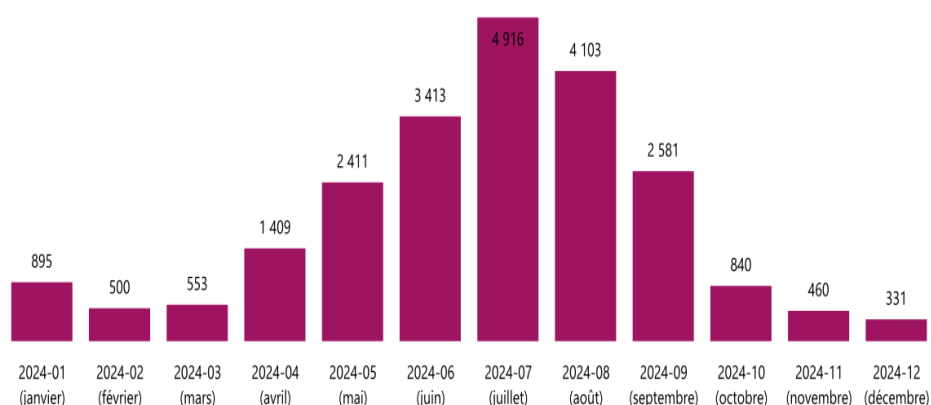
Salariés
1 166

TOTAL : - 92 adhérents + 1 274 salariés

7 258

saisonniers suivis sur la période

Evolution des saisonniers suivis en fin de mois



Nombre d'examens selon la nature des examens réalisés en 2024

Réalisés par médecin

Réalisés par un infirmier*

Total

Visites d'embauche

3 705

4 289

7 994

VIP initiales

2 133

4 289

6 422

Examens médicaux d'embauche

1 572

0

1 572

Visites périodiques

2 125

2 289

4 414

VIP périodiques

765

1 765

2 530

Visites intermédiaires

16

524

540

pour les SIR

Examens périodiques

1 344

0

1 344

Visites de pré reprise

1 430

0

1 430

Visites de reprise

1 940

32

1 972

Visites à la demande

2 264

0

2 264

dont demande du salarié

429

0

429

dont demande de l'employeur

700

0

700

dont demande du médecin du travail

1 135

0

1 135

Visites de mi-carrière

12

72

84

Visites post-exposition en cours de carrière

74

0

4

TOTAL

11 484

6 682

18 166

Taux d'absentéisme aux visites

16%

25%

19%

3.3. MAINTIEN EN EMPLOI

Nombre de conclusions d'inaptitude : 427 (415 personnes distinctes)

Nombre de personnes distinctes ayant fait l'objet d'aménagement de poste (annexe 4) : 1 416

Nombre de travailleurs ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la PDP : 2 058

Nombre de travailleurs ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la PDP toujours en emploi 12 mois après le signalement : 1 455

Nombre de salariés pris en charge par la psychologue : 224

Nombre de salariés pris en charge par l'assistant social : 190

Nombre de personnes prises en charge par la cellule PDP en 2024 : 69

Nombre de salariés orientés : 4 891

Dont : 148 à Cap Emploi

74 à la MDPH

518 par le Médecin Généraliste

3.4. ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

3.4.1 Nombre d'AMT réalisées en 2024

Actions en milieu de travail	Nombre d'actions réalisées	Nombre d'adhérents bénéficiaires
ANALYSE	406	345
DONT ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL / ÉTUDE DE POSTE	400	339
DONT ANALYSE DES FLÈCHES DE SÉCURITÉ	1	1
DONT INTERVENTION SUITE À UN ÉVÈNEMENT GRAVE	5	5
ANIMATION DE CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION	410	211
DONT ATELIERS COLLECTIFS	410	211
DONT WEBINAIRES	0	0
CONSEILS	443	312
ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION OU LA MISE À JOUR DU DUERP	149	143
FICHE D'ENTREPRISE	1 039	1 030
DONT FE RÉALISÉE POUR DES NOUVEAUX ADHÉRENTS	46	46
MÉTROLOGIE	14	14
PARTICIPATION, NOTAMMENT CSE	104	76
AIDE AU SUIVI DU PLAN D'ACTION	1	1
AUTRE (RÉDACTION, SUIVI, FORMATION...)	82	94
TOTAL GÉNÉRAL	2 648	1 407



3.4.2 Etat du 31 décembre 2024 des fiches d'entreprise et des actions de prévention primaire

Fiche d'Entreprise (FE)

2 814

adhérents à jour de FE

1 688

adhérents en retard de FE

% adhérents éligibles

62,5%

37,5%

% salariés suivis (hors
intérim) éligibles

73,8%

26,2%

4 502

adhérents actifs
ou suspendus
éligibles à la FE

35 980

effectif suivi
(hors intérim)
éligibles à la FE

AMT prévention primaire (APP)

2 271

adhérents à jour d'APP

2 231

adhérents en retard d'APP

% adhérents éligibles

50,4%

49,6%

% salariés suivis (hors
intérim) éligibles

65,0%

35,0%

4 502

adhérents actifs
ou suspendus
éligibles aux APP

35 980

effectif suivi
(hors intérim)
éligibles aux APP



pcvector - freepik.com

4 - ACTIVITÉ DU SERVICE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'Association n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

5 - ACTIONS ET ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

5.1. CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ET/ACTIONS

L'année 2024 a marqué une étape majeure dans la structuration et le développement stratégique de notre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI 2A), avec la signature de la nouvelle génération du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ce contrat, conclu pour trois ans avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Corse et la CARSAT Sud-Est, s'inscrit dans un cadre réglementaire profondément renouvelé, impulsé par la loi du 2 août 2021 afin de renforcer la prévention en santé au travail et le Plan Santé au Travail 4 (2021-2025).

Le CPOM constitue un outil structurant, traduisant la volonté partagée entre l'autorité de tutelle, les partenaires et notre service de développer une politique de prévention efficiente, accessible et adaptée aux réalités du territoire corse. Il repose sur une logique de contractualisation fondée sur des objectifs opérationnels, assortis d'indicateurs d'évaluation et de moyens dédiés, visant à consolider l'offre de santé au travail et à répondre aux besoins spécifiques des entreprises, notamment les TPE-PME.

Un contexte national et territorial exigeant

Le contexte national est marqué par une montée en puissance des enjeux liés à la santé au travail, notamment face au vieillissement de la population active, à la transformation des organisations du travail, à l'accroissement des risques psychosociaux et à l'émergence de nouvelles pathologies professionnelles. Dans ce cadre, les SPSTI sont appelés à jouer un rôle de premier plan, en renforçant leurs capacités d'intervention et en développant une approche plus préventive, pluridisciplinaire et territorialisée.

Sur le plan régional, la Corse présente des spécificités structurelles notables : un tissu économique constitué majoritairement de très petites entreprises, une forte saisonnalité de l'emploi, une géographie contraignante limitant l'accessibilité à certains services, et une prévalence importante des troubles musculosquelettiques (TMS) et des situations de désinsertion professionnelle. Ces éléments justifient une adaptation fine de notre stratégie d'action, que le CPOM permet de formaliser.

Deux axes majeurs d'intervention : PDP et TMS

Le CPOM 2025-2029 s'organise autour de deux grands axes prioritaires, traduits en fiches actions précises : **la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** et la **Prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS)**. Ces deux champs sont emblématiques de notre engagement à agir sur les causes profondes de la perte de santé au travail et de la rupture de parcours professionnels.

1. La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) constitue un pilier essentiel de notre politique de prévention secondaire. Elle vise à détecter précocement les risques de rupture professionnelle pour les salariés fragilisés par une altération de leur état de santé ou par des conditions de travail inadaptées, et à mettre en place des dispositifs d'accompagnement vers le maintien dans l'emploi ou un reclassement adapté.

En 2023, notre service a rendu 337 avis d'incapacité, dont une majorité pourrait être évitée par une intervention en amont. À ce titre, plusieurs actions ont été renforcées dans le cadre du CPOM :

- La généralisation des visites de pré-reprise et de reprise avec un appui renforcé de l'équipe pluridisciplinaire (infirmiers, ergonomes, psychologues, assistants sociaux) ;
- Le développement de parcours individualisés d'accompagnement, en lien avec les acteurs du maintien en emploi (Cap Emploi, CARSAT, MDPH, Service Social de l'Assurance Maladie, etc.) ;
- La mise en place d'outils de repérage des situations à risque dès les entretiens infirmiers et les visites de suivi périodique ;
- L'intégration systématique de la PDP dans les démarches d'évaluation des risques professionnels des entreprises adhérentes.

Par ailleurs, la formation de nos équipes à la conduite d'entretien PDP et la formalisation d'une procédure interne de coordination pluridisciplinaire figurent parmi les engagements forts pris dans le cadre de ce CPOM.

2. La lutte contre les Troubles Musculosquelettiques (TMS) représente l'autre axe majeur de notre intervention. Ces affections, en constante progression, constituent la première cause d'incapacité sur notre territoire, notamment dans les secteurs du bâtiment, de la restauration, de la distribution et de l'agriculture. Dans le cadre du CPOM, notre service a renforcé les actions suivantes :

- Réalisation de diagnostics ergonomiques sur site, avec remise de préconisations individualisées ;
- Organisation d'ateliers collectifs de sensibilisation aux gestes et postures, avec des retours très positifs des entreprises participantes ;
- Déploiement d'outils d'analyse de poste, avec une attention particulière portée aux postes à forte pénibilité ;
- Mise en œuvre de campagnes ciblées dans les zones rurales ou à forte densité artisanale.

En complément, nous avons initié une réflexion sur les facteurs différenciés d'exposition selon le sexe, en cohérence avec les priorités du Plan Santé au Travail 4, et engagé la construction d'indicateurs genrés permettant de mieux cibler nos actions.



Une dynamique de coopération et d'évaluation

Le CPOM ne se limite pas à la mise en œuvre d'actions techniques ; il consacre également une nouvelle gouvernance partenariale, fondée sur la transparence, l'évaluation partagée et la coordination territoriale. Le comité de pilotage du CPOM, réunissant les signataires et les partenaires opérationnels, se tient chaque année pour faire le point sur l'état d'avancement des objectifs, ajuster les moyens mobilisés et définir les priorités à venir.

Cette contractualisation a également permis à notre service de structurer son système d'information pour répondre aux exigences de traçabilité, d'indicateurs et de suivi : un tableau de bord opérationnel a été mis en place et partagé avec les instances de gouvernance, permettant d'objectiver nos progrès et de détecter les marges d'amélioration.

À travers la signature de ce CPOM, le SPSTI 2A maintient son engagement afin d'assurer une meilleure couverture des besoins des entreprises, mais aussi d'agir pour la santé durable des travailleurs, en conjuguant proximité, expertise et innovation. Ce contrat constitue une feuille de route essentielle dans la poursuite de notre projet de service 2022-2026, que nous mettons en œuvre avec rigueur, éthique et engagement collectif.



5.2. PROJET DE SERVICE 2022-2026

Les pilotes des différentes actions nous présentent un résumé de ce qui a été fait au cours de l'année 2024.

LE GROUPE TMS

Activité passée :

Le groupe a mené plusieurs actions pour favoriser la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans divers secteurs d'activité :

Secteur HCR (Hôtellerie, Café, Restaurant) : Réalisation de 170 actions de sensibilisation axées sur l'amélioration technique et organisationnelle.

Secteur de la grande distribution : 4 fiches pratiques ont été créées et 3 actions de sensibilisations ont été faites auprès de nos adhérents.

Des outils à destination des salariés de tous les secteurs d'activité ont été rédigés : 2 plaquettes sur les échauffements et les gestes et postures. 5 sensibilisations « gestes et postures » pour la

lutte contre les TMS ont été menées.

En parallèle un PowerPoint a été élaboré sur le poste à l'écran, destiné à sensibiliser aux bonnes pratiques ergonomiques.

Activité future :

Finalisation de la sensibilisation au poste à l'écran avec la création d'une plaquette dédiée. Et une nouvelle formation sera proposée avant la fin de l'année 2025.

Une grande partie des intervenants en entreprise ont déjà été formés à la sensibilisation aux TMS, renforçant ainsi leur expertise.

Secteur du nettoyage : Des fiches techniques sont actuellement en cours de développement pour répondre aux besoins particuliers de ce domaine.

LE GROUPE RPS

Activité passée :

En 2024, une refonte de la fiche action a été réalisée. Le groupe a finalisé une sensibilisation gestion des conflits. L'élaboration d'un support de prise en compte des RPS dans la fiche entreprise est en cours de finalisation. Des actions de prévention en lien avec les RPS sont en cours d'élaboration permettant d'étoffer le catalogue de prévention du logiciel métier. Des indicateurs internes (au SPSTI2A) et externes (à destination des adhérents) des RPS sont à l'étude.

Activité future :

L'équipe a débuté une sensibilisation RPS afin d'outiller les salariés, managers et ainsi répondre au besoin des adhérents. Des outils de communications (fiches techniques et opérationnels) autour de problématiques organisationnelles sont prévus. L'étude des indicateurs internes RPS devrait donner lieu à un support de travail pour les équipes du SPSTI2A. Concernant les indicateurs externes RPS, un rapport type devrait être mis en place permettant ainsi une présentation auprès des adhérents.

LE GROUPE CHIMIE

Activité passée :

En 2024, notre Service a poursuivi son engagement en matière de prévention du risque chimique, enjeu d'autant plus prégnant en Corse où de nombreuses petites structures artisanales ou saisonnières manipulent au quotidien des produits dangereux, souvent sans en percevoir pleinement les effets à long terme. L'action « Clé à choc, carburer sans risques » a ainsi été reconduite, permettant de sensibiliser les professionnels de la mécanique à une utilisation plus sécurisée des outils pneumatiques et à une meilleure gestion des expositions aux solvants. Dans le secteur de l'esthétique, la phase préparatoire de l'action « Prevent Beauty » a été menée à bien. Elle a consisté à organiser les outils, former les intervenants et structurer le déploiement. Cette action a pu être officiellement lancée suite à sa validation lors de la CMT de février 2025. Elle vise à répondre à une réalité locale : l'usage intensif de produits cosmétiques contenant des substances potentiellement nocives, souvent manipulés sans protection adaptée. Enfin, une présentation du détecteur de Composés Organiques Volatils (COV) a été réalisée auprès des équipes, ouvrant la voie à une utilisation plus réactive et adaptée des outils de mesure sur le terrain.

Activités en cours et futures :

Le Service poursuit actuellement la construction d'une action de sensibilisation générale au risque chimique. En attente de validation par la CMT,

elle mobilisera des outils de communication spécifiques et une formation des intervenants avant sa diffusion à plus large échelle. L'objectif est de toucher un public plus vaste, notamment dans les secteurs artisanaux où la prévention reste difficile à structurer.

Une formation interne sur les diisocyanates est également en cours d'élaboration, afin d'outiller les équipes face à ces substances largement utilisées dans les colles, peintures et mousses, et soumises depuis peu à de nouvelles obligations réglementaires.

Par ailleurs, la mise en œuvre du logiciel QUARKS, validée en février 2025, marque une étape importante pour la traçabilité et l'analyse des expositions chimiques en entreprise. Ce nouvel outil permettra de formaliser et d'harmoniser les pratiques d'évaluation du risque.

Enfin, une action dédiée au secteur du nautisme est en préparation. Ce projet mobilise plusieurs sous-groupes de travail, en charge de la création d'outils et de la définition d'un discours adapté. Ce secteur, bien implanté localement, est particulièrement concerné par les risques liés aux solvants, aux peintures et aux résines, souvent utilisés dans des conditions d'aération limitées.

L'ensemble de ces actions illustre notre volonté de structurer une offre cohérente, adaptée aux réalités de terrain, et soutenue par des outils concrets au service d'une prévention efficace du risque chimique.



LE GROUPE SAISONNIERS

Activité passée :

En 2024, malgré un contexte socio-économique similaire à celui de 2023, une baisse du nombre de saisonniers déclarés a été observée. Celle-ci peut s'expliquer par des difficultés de recrutement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, mais aussi par une sous-déclaration des salariés saisonniers sur notre portail adhérent. Cette situation a complexifié l'organisation des actions de prévention.

Malgré ces difficultés, 242 AFP ont été réalisées, 725 VIPI et 79 EMAE, soit 4374 salariés convoqués avec des retours très positifs de la part des salariés : 98 % d'entre eux se sont dit satisfaits ou très satisfaits des outils pédagogiques, 98 % ont trouvé les explications claires, et 94,7 % ont estimé avoir acquis des connaissances utiles dans leur pratique professionnelle.

Le travail sur les supports pédagogiques s'est poursuivi avec la reconduction et l'amélioration des ateliers « la juste dose » et « lunettes cannabis », la mise à jour du guide saisonniers, ainsi que la diffusion de plaquettes sur les produits

d'entretien et les risques routiers.

Activité future :

La poursuite de la modernisation du suivi des saisonniers reste une priorité pour 2025. Des indicateurs supplémentaires (nombre de VIPI/EMAE réalisés, nombre de salariés convoqués) seront intégrés afin d'améliorer le pilotage de l'action. La mise en place d'une méthodologie commune au SPSTI2A pour la gestion des saisonniers (AFP vs VIPI) reste à formaliser. La communication à destination des employeurs sera également renforcée.

La participation active au développement du module saisonnier du logiciel Padoa et la mise en place de nouveaux outils pédagogiques (lunettes de réalité virtuelle notamment) sont maintenues. L'enjeu principal reste l'attractivité des AFP et l'adaptation des supports aux différents publics, notamment en surmontant la barrière de la langue. Le groupe travaille aussi à renforcer les partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs.

LE GROUPE PDP

Activité passée :

2024 a vu le déploiement de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (cellule pdp), L'assistant social est devenu incontournable dans le paysage de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi pour le SPSTI2A.

Le groupe projet a continué à travailler sur des outils de communication : affiche pour la salle d'attente, un mémo format A5 pour la présentation de la cellule pdp et les liens avec les partenaires et un flyer pour expliquer la visite de préreprise (actuellement en cours d'impression),

rédaction du texte pour l'intégration sur le site internet.

Activité future :

Fort de ces outils la communication sera organisée en 2025 envers les adhérents sur le site internet, par des petits déjeuners et à chaque rencontre dans l'entreprise. Il y aura également la communication aux partenaires de la pdp ainsi que les professionnels de santé pour promouvoir le repérage précoce de la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien en emploi.

LE GROUPE BTP

Activité passée :

Relancé en avril 2024, le groupe de travail BTP a réaffirmé sa volonté de structurer une démarche de prévention cohérente face aux risques spécifiques du secteur du bâtiment et des travaux publics, secteur fortement exposé aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Après réorganisation du groupe, les travaux ont été recentrés autour de deux axes : la prévention des chutes de hauteur et l'amélioration des installations de chantier, identifiés comme prioritaires.

Une grille d'évaluation dédiée aux visites de chantier a été finalisée et validée collectivement. Elle servira de guide pour repérer les situations à risque et formuler des recommandations concrètes à destination des employeurs. En parallèle, un module de formation a été élaboré par les membres du groupe, destiné aux professionnels du SPSTI2A intervenant sur le terrain. Ce module vise à améliorer leur connaissance des spécificités du secteur BTP et à les outiller pour accompagner efficacement les entreprises. Des temps d'échange ont également permis de proposer une première version d'une affiche de sensibilisation sur le port des EPI, qui sera retravaillée pour validation en 2025.

Activité future :

L'année 2025 verra le déploiement du module de formation en interne, ainsi que les premières visites sur site utilisant la grille récemment finalisée. Une action spécifique à destination des maçons du gros œuvre et des façadiers sera lancée dès juin, en articulation avec une sensibilisation aux troubles musculosquelettiques (TMS), en lien avec le groupe TMS.

Les outils de communication à destination des entreprises seront finalisés et diffusés. Une attention particulière sera portée aux installations sanitaires sur chantier, enjeu à la fois d'hygiène, de santé publique et de conditions de travail. Le groupe poursuivra ses travaux autour du risque silice, avec une proposition de grille d'évaluation prévue pour validation en fin d'année. Le travail en sous-groupes sera renforcé pour assurer un pilotage réactif et une meilleure implication des membres."



5.3. CERTIFICATION

L'article 11 de la loi du 2 août 2021 prévoit que chaque Service de Prévention et de Santé au Travail doit faire l'objet d'une procédure de certification, réalisée par un organisme indépendant, visant à porter une appréciation basée sur un référentiel.

Le décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022 relatif aux référentiels et aux principes guidant l'élaboration du cahier des charges de certification des services de prévention et de santé au travail interentreprises entre en vigueur à la date de publication de l'arrêté mentionné à l'article 1er, et au plus tard le 1er mai 2023.

L'arrêté du 27 juillet 2023, publié au Journal Officiel le 1er septembre 2023, fixe le cahier des charges de cette certification, et introduit le référentiel de certification des SPSTI, l'AFNOR SPEC 2217, qui a été élaboré par un groupe de travail dédié, réunissant les partenaires sociaux et l'Etat, avec le soutien technique de l'Afnor (organisme certificateur).

Cet arrêté impose aux SPSTI un délai de 2 ans pour obtenir leur certification, calculé à partir du 1er mai 2023 (référence au décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022). Le SPSTI 2A doit donc être certifié au plus tard le 1er mai 2025.

Concrètement, entre la parution du décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022 et la publication de l'arrêté du 27 juillet 2023 au journal officiel le 1er septembre 2023, le SPSTI 2A dispose en réalité de seulement 20 mois.

Ce référentiel prévoit un audit de plusieurs processus, à savoir : l'adhésion, l'organisation, le projet de service, l'informatique, la réglementation générale de la protection des données (RGPD), la pluridisciplinarité, le suivi individuel et la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

Le référentiel de certification AFNOR SPEC 2217 précise plusieurs niveaux de certification :

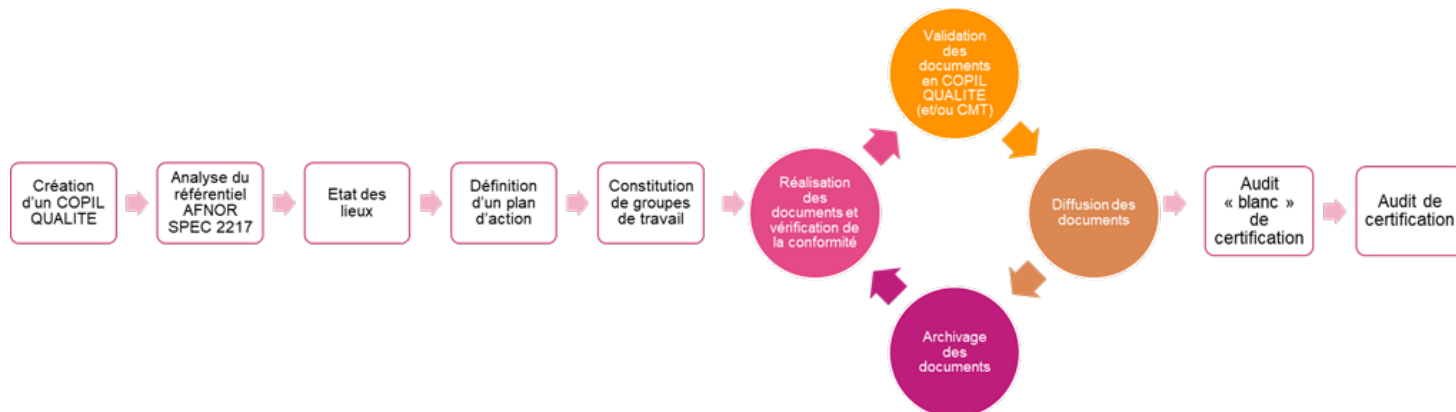
- Le **niveau 1**, qui est un état transitoire de phase d'engagement des procédures. Il permet une certification de 2 ans maximum et n'est pas renouvelable ;
- Le **niveau 2**, qui est également un état transitoire mais de phase de maîtrise des procédures et outils d'évaluation. Il permet une certification de 3 ans maximum et n'est pas renouvelable ;
- Le **niveau 3**, qui est un état final de phase de conformité des procédures, de pilotage et d'amélioration continue. Il permet une certification de 5 ans maximum et est renouvelable.

L'ensemble des Directeurs des SPSTI membres du réseau PACA-CORSE, a convenu de proposer à leurs Présidents de soumettre le niveau 1 de certification. Cette proposition permettrait à l'ensemble des SPSTI PACA-CORSE d'affirmer leur unité, d'harmoniser la mise en place de la certification et de s'inscrire dans une réelle démarche d'amélioration continue.

Lors du Conseil d'Administration du 5 octobre 2023, les Administrateurs du Service approuvent, à l'unanimité, que le SPSTI 2A sollicitera, dans un premier temps, le niveau 1 de certification.

Afin de l'accompagner dans sa démarche, le SPSTI 2A s'est attaché les services d'un consultant spécialisé. Une partie des frais relatifs à cet accompagnement est financée par la DREETS de Corse, via une subvention.

La méthodologie est la suivante :



Une référente qualité interne a été désignée, en vue d'assurer le pilotage et la coordination du processus certification, renforçant ainsi l'autonomie et la cohésion du groupe.

Les membres du COPIL QUALITE/CMT se sont vu attribués un nouveau rôle, celui de pilotes de processus. Ils sont ainsi responsables de conduire les travaux associés à chaque processus du référentiel et de constituer des groupes de travail dédiés pour avancer sur les tâches précises de chaque processus.

La SPEC 2217 a été analysée de façon pragmatique afin d'identifier les actions concrètes à mettre en place. **L'objectif est d'intégrer les critères aux pratiques de notre service plutôt que de les suivre uniquement de façon littérale.**

Des rencontres régulières sont programmées pour faire le point sur les avancées, assurer le suivi et ajuster les travaux au besoin.

Ce plan d'action favorise une meilleure compréhension des acteurs œuvrant au sein de ce processus de certification et, de fait, responsabilise les pilotes dans la satisfaction des critères de l'AFNOR SPEC 2217.

L'échéance concernant la finalisation des travaux est fixée au 15 octobre 2024.

Après cette étape de création, de formalisation et de référencement, l'objectif sera de préparer les collaborateurs à l'audit de certification et de les accompagner dans cette transition.



5.4. SECTORISATION

La volonté du Conseil d'Administration, mise en œuvre par son Président Maurice PLAISANT, est d'aller vers les adhérents, tant par les actions menées que par l'ouverture de nouveaux centres au cœur des activités économiques locales. Cette volonté s'est notamment traduite par l'ouverture de centres de proximité, tels que Baléone, Propriano, Porto-Vecchio et l'accord avec la maison de santé de Cargèse.

L'état des lieux des secteurs actuels montrait un certain déséquilibre des secteurs du « Grand Ajaccio ».

Après une réunion avec l'ensemble des médecins d'Ajaccio et de Baléone le 6 septembre 2024, principalement impactés par la refonte des secteurs médicaux, voici ce qui a été décidé :

Déployer un programme qui, en 8 ans maximum, permettra de dessiner une nouvelle cartographie. Ce programme inclut la réaffectation annuelle d'environ une soixantaine d'entreprise, l'affectation automatique des nouvelles adhésions selon le modèle prévue et la prise en compte, dans la mesure du possible, les relations établies entre médecins et chefs d'entreprise.

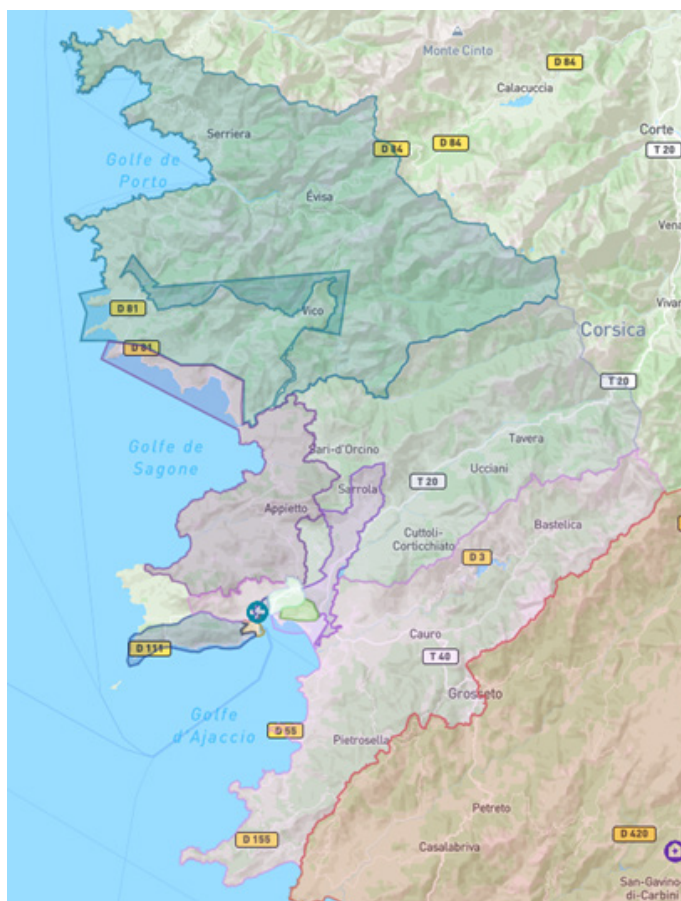
Les critères contribuant à l'équilibre du modèle prévues sont : le nombre de SIR et de saisonniers, le rassemblement des grands groupes, le nombre d'adhérents et de salariés suivis, et la localisation géographique de l'adhérent.

Ce programme permet une nouvelle cartographie progressive, suivant le processus de certification.

Concrètement :

- Etape n°1 : Déterminer des zones d'activités, puis des secteurs pluridisciplinaires. Affecter un médecin référent par secteur.
- Etape n°2 : Affecter les nouveaux adhérents au médecin référent du secteur.
- Etape n°3 : Ré affecter chaque année 12.5% des adhérents (+/- 60) au médecin référent du secteur.

La modélisation a permis de définir une carte précise des secteurs :



Ainsi qu'une projection chiffrée :

Alata, aéroport et Porto	532adhérents	4891salariés	25% SIR
Rocade côté Baléone	577adhérents	4430salariés	25% SIR
Rocade côté ville, sanguinaires et Vazzio	577adhérents	4358salariés	20% SIR
Centre-ville + quelques entreprises	593adhérents	4388salariés	15% SIR
Baléone nord	528adhérents	4389salariés	32% SIR
Baléone sud	524adhérents	4418salariés	28% SIR

Au 31 décembre 2024, le premier lot de réaffectation a été effectué.

5.5. LE SPSTI 2A ET SES PARTENAIRES

5.5.1 Partenaires institutionnels

Le SPSTI 2A a participé au niveau régional à de nombreuses réunions réunissant divers partenaires de la prévention et des organismes institutionnels. La plupart ont été dans la continuité des réunions mensuelles mises en place pendant la crise sanitaire.

Parmi lesquelles nous pouvons citer la signature des CPOM 2025-2029, le 22 novembre 2024, lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.



5.5.2 Présanse

LES JOURNÉES SANTÉ AU TRAVAIL 2024 ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION PRÉSANSE



De gauche à droite, Madame Céline FRANCISCI, Directrice du SPST 2B, Monsieur Maurice PLAISANT Président du SPSTI 2A et de Présanse et Monsieur René-Charles COMBETTE, Directeur du SPSTI 2A.

Le SPSTI 2A était présent les 15 et 16 octobre 2024 pour la 59ème édition des Journées Santé Travail qui se déroulaient au Grand-Hôtel à Paris.

Cette édition, organisée autour du thème « Evolution des pratiques – De la prise en charge individuelle à l'intensification et la généralisation de la prévention primaire pour tous », a rassemblé plus de 600 participants qui ont abordé les différentes missions et actions des SPSTI.

Présidents, Directeurs de Services, Médecins du travail, IPRP, Infirmiers, Assistants en Santé au travail, se sont réunis pour échanger sur les pratiques des SPSTI qui s'adaptent en raison d'évolutions réglementaires, sociales, sociétales et scientifiques. Ces changements ont conduit les SPSTI à modifier ou repenser leurs organisations, mais aussi à développer et utiliser de nouveaux moyens pour généraliser des actions de prévention notamment primaire.

Monsieur Pierre RAMAIN, Directeur Général du Travail était présent cette année encore pour participer aux échanges.

RÉUNIONS DE L'ASSOCIATION PRÉSANSE NATIONALE ET DE PRÉSANSE PACA CORSE

Le SPSTI 2A a participé à l'ensemble des réunions organisées par PRESANSE Nationale et PRESANSE PACA-CORSE.

Dans le cadre de la commission de communication (dont Monsieur René-Charles COMBETTE, Directeur du SPSTI 2A est membre), le service a oeuvré pour la création d'une newsletter commune au réseau Présanse Paca Corse. Créée pour mutualiser les informations et les ressources, le premier numéro de cette newsletter a été envoyé aux adhérents du SPSTI 2A en mars 2024.

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
11 mois • Modifié •

#AG #Prévention #Santé Ouverture aujourd'hui à Aix-en-Provence des Journées d'Etude de **Présanse**

💡 Le président du SPSTI 2A Maurice PLAISANT, également Président de **Présanse**, l'association nationale des services de prévention et de santé au travail, inaugurerait ces deux journées d'échanges ce matin au Grand Théâtre de Provence.

Lors de ces journées une présentation de l'ensemble des axes du Programme d'Orientations et d'Actions de l'association nationale sera faite, avec pour objectif la mise en avant du projet collectif au service de chaque entreprise adhérente.

😊 La réflexion portera également sur la façon de s'organiser à l'échelon régional, le SPSTI 2A saura mettre en avant les particularités de notre tissu économique local auprès des représentants des Organisations Patronales Nationales Interprofessionnelles et des présidents des autres associations régionales présentes.

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻‍🤝‍🧑🏻 🇫🇷
MEDEF CORSICA



🌐 24

1 commentaire

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
11 mois •

#AG #Prévention #Santé Journées d'Etude de Présanse au Grand Théâtre de Provence.

💡 Les journées se poursuivent aujourd'hui à Aix-en-Provence avec l'assemblée générale de l'association des services de prévention et de santé au travail **Présanse**

Les thèmes cruciaux pour notre pratique et nos missions sont abordés en compagnie des différents interlocuteurs de la profession, et toujours notre président Maurice PLAISANT.

#prevention #santeautravail #ag Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻‍🤝‍🧑🏻 🇫🇷 **MEDEF CORSICA** Mouvement des Entreprises de France



🌐 28

2 republications

AG Présanse Aix-enProvence

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
5 mois • Modifié •

"Toujours mieux prévenir pour moins réparer ...
La réussite de tous dépend de l'engagement de chacun."

📄 Deux phrases de cohésion que nous retenons du discours introductif de notre président Monsieur Maurice PLAISANT, aux JST 2024 organisées par **Présanse**, et qui doivent devenir des leitmotiv dans notre pratique quotidienne.




🌐 26

1 republication

Le site internet

```

graph TD
    A([Insatisfaction Mécontentement]) --> B[Rédaction d'un courrier ou d'un e-mail  
(Employeur uniquement)]
    B --> C[Réception par le SPST12A]
    C --> D[Création et affectation du ticket  
en interne]
    D --> E[Traitement de la réclamation dans un  
délai de 7 à 14 jours maximum  
selon la nature]
    E --> F[Mise en oeuvre d'actions correctives]
  
```

Insatisfaction Mécontentement

Rédaction d'un courrier ou d'un e-mail
(Employeur uniquement)

Réception par le SPST12A

Création et affectation du ticket
en interne

Traitement de la réclamation dans un
délai de 7 à 14 jours maximum
selon la nature

Mise en oeuvre d'actions correctives



SPSTI2A
SPÉCIALISATION EN PRATIQUE

Le SPSTI2A Nos offres Actualités Ressources documentaires Formations Contact

[MAINTIEN EN EXPLOR](#)

[Adhésif](#)

[Espace adhérent](#)

[Espace salarié](#)



Formulaire de demande d'accès au dossier médical

IDENTITE DU DEMANDATEUR
Le personnel civile

Civilité	☐ Monsieur ☐ Madame
Prénoms et NOM	
Date de naissance	
Adresse	
Carte postale	
Ville	
N° de téléphone	
Adresse e-mail	
Titre	☐ Santé Infirmière du dossier ☐ Prestataire légal ☐ Autre rôle

Le professionnel de santé

Civilité	☐ Docteur
Prénoms et NOM	
Spécialité	
Adresse	
Carte postale	
Ville	
N° de téléphone	
Adresse de messagerie électronique de travail	

.....

Tout au long de l'année nous avons relayé les événements en accord avec l'actualité et notre activité, aussi bien avec des articles sur notre site que des posts sur nos réseaux sociaux (LinkedIn, X).

Nous avons utilisé et mis en avant les actions et supports créés dans le cadre de la mutualisation des ressources voulues sur le plan national et régional avec Présanse et Présanse Paca Corse.

Nous avons également organisé ou participé à plusieurs actions en partenariat avec les institutionnels et acteurs locaux de la prévention.

. Quelques actions avec nos partenaires institutionnels

Participation à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées :

- Tenue d'un stand aux côtés des partenaires
- Partage de l'action et des vidéos diffusées au plan régional
- Signature des nouveaux CPOM





Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...

SPSTI 2A
4 mois •

SEEPH 2024 : Ensemble pour un emploi inclusif !

SEEPH 2024 - Jour 2 : "Maintien dans l'emploi, agissons ensemble !"
Vous êtes employeur et avez des collaborateurs en situation de handicap ou en difficulté en raison de leur état de santé ? Vous n'êtes pas seul ! Cette vidéo vous présente les acteurs et les ressources sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour favoriser le maintien en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle de vos collaborateurs. Un réseau d'experts est à vos côtés pour vous accompagner !

Visionnez la vidéo du jour et n'oubliez pas de consulter les précédentes vidéos précédentes !

Pour toutes questions, consultez votre médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire

Maintien des personnes en situation de handicap (Script 2) <https://lnkd.in/dGA6uEiq>

Restez connectés : dès demain, une nouvelle vidéo vous sera proposée sur le rendez-vous de liaison et la visite de pré-reprise !
#SEEPH2024 #compensation #handicap #emploi #maintien #prévention #PDP #employeurs #inclusion #SantéAuTravail #RéseauExpert

Agefiph Agefiph PACA Corse FIPHP Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail DREETS de Corse France Travail Carsat Sud-Est ARACT CORSE



Maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap - Script 2
youtube.com



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...

SPSTI 2A
4 mois •

J-3 : démarrage de la 28ème édition de la #SEEPH, focus sur le réseau de la Charte régionale sur le maintien en emploi !

A compter de lundi, nous vous proposons 5 vidéos pour présenter des outils, bonnes pratiques et témoignages pour accompagner vos salariés / agents en situation de handicap dans leur maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Maintien des personnes en situation de handicap (Intro)

Ensemble, faisons la différence !

Rejoignez-nous lundi 18 novembre, toute la journée, au Palais des Congrès à Ajaccio pour le 3ème édition insulaire des Rencontres professionnelles emploi handicap.

Lire notre article : <https://lnkd.in/dfuQcQnK>

#SEEPH2024 #compensation #handicap #emploi #maintien #prévention #PDP #employeurs #inclusion #SantéAuTravail #RéseauExpert
Agefiph Agefiph PACA Corse FIPHP @Cheops @Cheops PACA Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail DREETS de Corse France Travail Carsat Sud-Est ARACT CORSE



Maintien des personnes en situation du handicap - Semaine nationale
youtube.com



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...

SPSTI 2A
4 mois • Modifié •

#SEEPH2024 En direct du 3ème salon pour l'emploi des personnes handicapées, au Palais des Congrès à Ajaccio.
Nous assistons à la conférence du philosophe Monsieur Josef SCHOVANEC, empreinte de justesse et de sensibilité sur la condition des personnes handicapées dans le monde du travail.



12



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...

SPSTI 2A
4 mois • Modifié •

#SEEPH2024 Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la signature des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2025-2029 était fixée aujourd'hui entre les parties.

Le SPSTI 2A était présent cet après-midi à l'AFPA en compagnie des institutionnels pour la signature des CPOM, en la personne de notre président Monsieur Maurice PLAISANT. Également cosignataires la DREETS de Corse et la Carsat Sud-Est et le Service de Prévention et de Santé au Travail de la Haute-Corse.

Les deux principaux axes évoqués et validés par cette signature :

- la prévention de la désinsertion professionnelle, sujet au coeur du maintien dans l'emploi,
- la prévention des troubles musculosquelettiques, sujet de préoccupation important dans notre région, les chiffres révélant que les travailleurs corses sont fortement touchés par ces troubles.



Participation à deux actions sur la Santé des Femmes au travail en Corse :

- Participation à un ciné-débat pour la Journée du 8 mars
- Participation à une conférence sur la santé des femmes
- Diffusion de clips de prévention du Gouvernement sur nos écrans de salles d'attente

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) • Modifié •

📺 A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, un ciné-débat aura lieu, en collaboration avec divers partenaires institutionnels dont la **DREETS Corse**, le vendredi 8 mars 2024 à 15h00 autour du thème « La santé des femmes au travail en Corse ».

📍 Rendez-vous au cinéma Laetitia à Ajaccio !

#prevention #droitsdesfemmes #8mars #santeautravail

ARACT CORSE Préfet de Corse Amaury de Saint-Quentin MEDEF CORSICA
Service de Prévention et de Santé au Travail de la Haute-Corse Présanse
Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑‍🏫 🧑‍🏫 Présanse

Vendredi 08 mars 2024 15h - 18h

CINE-DEBAT
Regards sur la santé des femmes au travail

BRILLANTES

Cinéma Le Laetitia Ajaccio
Entrée libre et gratuite
sous réserve des places disponibles

1 commentaire • 4 republications

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
6 mois • Modifié •

📺 Le SPSTI 2A sera présent cet après-midi avec les différents partenaires, afin de comprendre ensemble les enjeux d'une bonne prise en compte des spécificités de chaque genre, pour mieux soigner et développer un traitement égalitaire au travail. **ARACT CORSE**

Frédéric-Marc MORTINI • 1er
Directeur régional ARACT Corse
7 mois • Modifié •

📺 Chers partenaires, Nous avons le plaisir de vous inviter à la conférence organisée par la DRDFE de Corse **Vannina Saget Préfet de Corse** et l'**ARACT CORSE** dans le cadre des Rencontres ... plus

INVITATION CONFÉRENCE
VENDREDI 20 SEPTEMBRE
AJACCIO
14H-16H

"PRENDRE EN COMPTE LE SEXE ET LE GENRE POUR MIEUX SOIGNER : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE"

CATHERINE VIDAL EST NEUROBIOLOGUE, DIRECTRICE DE RECHERCHE HONORAIRE À L'INSTITUT PASTEUR DE PARIS, MEMBRE DU COMITÉ D'ETHIQUE DE L'INSERM COUPLÉE AVEC LE GROUPE "SEXES ET RECHERCHES EN SANTÉ".

EN PRÉSENCE DE CATHERINE VIDAL

ELLE EST L'AUTRICE DU RAPPORT 2020 DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ INTÉRIEUR "PRENDRE EN COMPTE LE SEXE ET LE GENRE POUR MIEUX SOIGNER UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE".

Catalogue Programmation Diffusion

Catalogue / nous sommes tous mobilisés contre les violences

Face aux violences faites aux femmes.



Participation à la tournée du FASTT en Corse "A vous la santé et la sécurité 2024", dédié à la sensibilisation des salariés intérimaires de l'Ile :

- Organisation de deux étapes de la tournée, Ajaccio et Porto-Vecchio
- Visites médicales dédiées aux salariés intérimaires
- Ateliers de sensibilisation dédiés aux salariés intérimaires

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
6 mois •

#Intérimaires Tournée "A vous la Santé et la Sécurité 2024" : un camion parcourt la Corse toute cette semaine afin de sensibiliser les salariés intérimaires de l'Ile.

L'opération "A vous la santé et la sécurité" 2024 en Corse se déroule du 23 au 27 septembre 2024, avec deux étapes en partenariat avec nos centres de Baléone et Porto-Vecchio.

En collaboration avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), Advance Emploi Corse, Actual Emploi Corse, Agir Intérim, Visaltis, Ponctuel et d'autres encore, nous aurons le plaisir de recevoir les salariés des agences intérimaires adhérentes afin de leur faire découvrir, au travers de différents ateliers, des solutions pour faciliter leur quotidien au travail et en dehors.

Le jeudi 26 septembre, sur le parking de l'un de nos adhérents à Porto-Vecchio, le camion de l'opération proposera ses différents ateliers et nous serons également présents pour parler Prévention et Santé au Travail.

Le vendredi 27 septembre, de 8h30 à 14h30, dans notre centre de Baléone, les salariés intérimaires seront reçus en visite par nos équipes et pourront assister ensuite aux ateliers proposés par notre partenaire, le FASTT.

Infos : <https://bit.ly/4deQGkr>

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
Actual Emploi Corse Advance Emploi Corse Visaltis AGIR INTERIM - SAS FRATICELLI INTERIM

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
6 mois •

#intérimaires En direct de la journée de prévention dédiée aux salariés intérimaires, dans notre centre de Baléone avec notre partenaire pour l'événement le FASTT

Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
Advance Emploi Corse AGIR INTERIM - SAS FRATICELLI INTERIM Visaltis
Corse Actual Emploi Corse



16

1 republication

Participation à une matinée d'échanges sur les risques liés au travail en hauteur avec les élèves du CFA :

- Vidéo Projection d'un film de sensibilisation
- Débat interactif

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
10 mois •

#EVENEMENT "Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres"
L'OPPBTP et ses partenaires ont le plaisir de vous inviter à un événement dédié à la prévention...

Date & heure : 18 juin 2024 de 8h30 à 10h30
Adresse : CFA de Corse-du-Sud à Ajaccio Chemin de la Sposata - Lieudit Bacciochi - 20090 Ajaccio
Inscrivez-vous dès aujourd'hui <https://bit.ly/3KnnNYc>
OPPBTP Amparà Pôle de Formation



INVITATION
LE 18 JUIN 2024
de 8H30 à 10H30
Au CFA Corse du Sud à Ajaccio
Chemin de la Sposata - Lieu-dit Bacciochi - 20090 Ajaccio

« Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres ! »

L'OPPBTP et ses partenaires ont le plaisir de vous inviter à un événement dédié à la prévention du risque de chute de hauteur

- Projection d'un film de sensibilisation : ce film retrace l'histoire d'un compagnon du BTP dont la vie a manqué de basculer...
- Découvrez les chiffres clés en matière d'accidents et de perception du risque dans votre secteur
- Participez à un débat interactif avec des experts et des professionnels du BTP pour partager votre expérience et bonnes pratiques

Inscription souhaitée au plus tard le 01 juin en cliquant [ici](#) ou à l'aide du QR code ou par simple email avec le nombre de participants à frederic.antonini@oppbtp.fr

L'OPPBTP se réserve la possibilité d'engager la responsabilité de toute personne n'étant pas un salarié qui ferait une utilisation

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
9 mois • Modifié •

#BTP #Travaux en #hauteur Dans le cadre de la campagne nationale lancée par l'OPPBTP (du 21 mai au 5 juillet 2024) et qui vise à sensibiliser sur les risques de chute liés au travail en hauteur, une rencontre était organisée entre les employeurs, les salariés et les futurs recrues du secteur du BTP.

Le SPSTI 2A, partenaire de cet événement avec les institutionnels tels que la DREETS, l'Assurance Maladie, la Fédération du BTP, était présent le mardi 18 juin 2024 au CFA de Corse-du-Sud à Ajaccio.

Retour sur cette rencontre qui élève les consciences

#chute #risque #prevention #hauteur #maconnerie #couverture #charpente

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
OPPBTP Assurance Maladie - Risques professionnels DREETS de Corse
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE MEDEF CORSICA



"Travaux en hauteur : pas droit à l'erreur" |
Actualités | SPSTI2A
spsti2a.com

5

Stand A Fiera di l'Impegu

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) • Modifié •

#Emploi Le SPSTI 2A sera présent ce soir pour accompagner et soutenir cette édition de A Fiera di l'Impiegu ! Retrouvez-nous en plein cœur de la ville au marché couvert d'Ajaccio - place Campinchi et venez échanger avec nous sur nos offres d'emploi

Au programme : échanges entre recruteurs et personnes en recherche d'emploi, le tout rythmé par des dégustations de produits locaux, offertes par l'Association ANDRH organisateur de l'évènement.

A ce soir ! dès 18h00, place Campinchi
#recrutement #santeautravail #emploi #corse
Advance Emploi Corse ANDRH Corse #AFieraDiLImpiegu



A FIERA DI L'IMPIEGU
JEUDI 21/03
DE 18H À 21H30
MARCHÉ COUVERT D'AJACCIO
Place Campinchi

À L'APÉRO, CHOISIS TON BOULOT !

2

. Notre action pour les RST 2024 et la promotion de l'activité physique et sportive

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

Rencontres Santé-Travail 2024 : "S'portez-vous bien avec l'ACA et le SPSTI 2A !"

Face à l'accroissement continu de la sédentarité, de l'inactivité physique et de l'ensemble des pathologies chroniques associées, pratiquer une activité physique régulière, modérée et adaptée est un enjeu pour prévenir certaines pathologies, et agir ainsi activement sur le risque de désinsertion professionnelle.

Que vous soyez employeurs ou salariés, participez à notre événement en partenariat exceptionnel avec l'ACA !

Rendez-vous au stade François COTY (salon Bodega) le mardi 26 mars 2024.

Pour vous inscrire : <https://bit.ly/3T6Pk31>

#RST2024 #prevention #sport #pratiquesportive #sante #travail
Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
MEDEF CORSICA ATHLETIC CLUB AJACCIEN Amaury de Saint-Quentin



RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL 2024 : S'PORTEZ-VOUS BIEN !
Le mardi 26 mars 2024 au Stade François COTY (Salon Bodega)

Que vous soyez employeurs ou salariés
Participez à notre événement en collaboration avec l'ACA

Infos et inscriptions

SPSTI2A
PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

16 8 republications

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

#RST2024 Rencontres Santé-Travail 2024 : "S'portez-vous bien avec l'ACA et le SPSTI 2A !"

Notre événement en partenariat avec l'ACA approche !

Que vous soyez employeurs ou salariés, venez nous rejoindre pour cette journée placée sous le signe de la pratique sportive au travail !

Rendez-vous au stade François COTY (salon Bodega) le mardi 26 mars 2024.

Pour vous inscrire : <https://bit.ly/3T6Pk31>

Ci-dessous notre programme de l'après-midi, avec le staff technique de l'ACA mais aussi les joueurs de l'équipe ajaccienne !

#prevention #sport #travail #pratiquesportive Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
Présanse AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE MEDEF CORSICA Amaury de Saint-Quentin Préfet de Corse DREETS de Corse



NOS ATELIERS

ÉCHAUFFEMENTS 14h00 - 14h20 Alex BAPPEL & Riad NOURI	MARCHE VISITE DES INSTALLATIONS DU CLUB 15h40 - 16h00 Julien BANGHALA & Thomas MANGANI
PILATES 14h40 - 15h00 Cédric AVINEL	ÉTIREMENTS 14h30 - 14h50 Jean-Xavier STEFANAGGI & Tim JABOL
RENFORCEMENT 15h20 - 15h40 Joseph LEANDRI & Clément VIDAL	MARCHE VISITE DES INSTALLATIONS DU CLUB 17h00 - 17h40 Thierry DEBES & François-Joseph SOLLACARO
16H00 - 16H30 COLLATION	17H40 TIRAGE AU SORT

15 8 republications

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

#RST2024 Retour sur l'évènement du 26 mars !
S'portez-vous bien avec l'ACA et le SPSTI 2A

Plus de 220 salariés ont participé à nos ateliers sur l'après-midi et plus de 100 employeurs ont répondu présent à notre table ronde !

Des échauffements au étirements, en passant par l'hydratation, la nutrition, tous nous ont montré que la prévention des risques professionnels et de la sédentarité est un sport d'équipe, possible aussi au travail.

Puisqu'on dit qu'une image vaut mille mots, voici un aperçu de cette première édition



23 4 republications

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

#RST2024 Retour sur l'évènement S'portez-vous bien avec l'ACA-Ajaccio et le SPSTI 2A. Une belle expérience et de nombreuses surprises pour les participants.

Lutter contre la sédentarité au travail, un enjeu important pour la santé physique et mentale des collaborateurs

Les salariés des entreprises ont pu profiter de divers ateliers (échauffement, cardio, étirement, pilates, hydratation, nutrition etc) dont celui de la « marche » sous une forme inédite en visitant les installations de l'AC-Ajaccio

« La marche est le meilleur remède pour l'homme » phrase prononcée par Hippocrate il y a près de 2500 ans, mais toujours d'actualité

Félicitations aux heureux participants de notre tombola qui ont remporté des places pour les matches ACA-AUXERRE et ACA-SAINT-ETIENNE ainsi que des maillots de joueurs acistes

Un immense merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cet événement un succès

DREETS de Corse Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
AFPA Corse
Marie MORESCHI Philippe Mortel Fédération Française du Sport d'Entreprise-FFSE Ampara Pôle de Formation MEDEF CORSICA Corse Net Infos Frédéric-Marc MORTINI Agence Régionale de Santé Corse Préfet de Corse AC Ajaccio Adapei Corse 2A Assurance Maladie de Corse du Sud Assurance Maladie de Corse du Sud Aract BFC - Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Charlotte PARMENTIER-LECOCQ CPME CORSICA



. Notre action pour les Journées Sécurité Routière au Travail 2024

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
11 mois •

#JournéesdeSécuritéRoutièreauTravail Du 27 au 31 mai 2024 auront lieu les Journées de la sécurité Routière au Travail ! 🚗 🚚 🚛

📌 Le SPSTI 2A et les services du réseau Présanse Paca Corse se mobilisent et vous proposent des événements lors de cette semaine placée sous le signe de la prévention : journée événement et webinaire seront au programme ! 🤝
Pour en savoir plus, lisez notre article : <https://bit.ly/4aAnxN>
Et restez connectés pour avoir toutes les infos !
#prevention #securite #routiere #sante #travail
Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑 🧑 🧑
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE MEDEF CORSICA Amaury de Saint-Quentin DREETS de Corse

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
11 mois •

#Journées de la Sécurité Routière au Travail 2024 : Participez à notre journée événement le jeudi 30 mai 🤝 🗓️

📌 A l'occasion des Journées de la Sécurité Routière au Travail qui auront lieu cette année du 27 au 31 mai, le SPSTI 2A se mobilise pour sensibiliser les entreprises et leurs salariés sur les risques liés à la conduite lors des déplacements professionnels et non professionnels.

📌 Cette journée de sensibilisation vous permettra de répondre à vos obligations d'informations sur le thème du risque routier retranscrit dans votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

📌 Lire notre article et inscrire vos salariés : <https://bit.ly/4aJDcg1>
#sécurité #routière #risqueroutier #duerp #santé #travail
Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑 🧑 🧑
MEDEF CORSICA AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Amaury de Saint-Quentin

LE SPSTI 2A VOUS INVITE À SON ÉVÈNEMENT
Retrouvez-nous au centre de Baléone
le jeudi 30 mai 2024 à partir de 8h30 ou de 13h30
pour une journée dédiée à la sécurité routière au travail !

Inscrivez vos salariés à notre événement

www.spsti2a.com

SPSTI2A

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
10 mois • Modifié •

#PREVENTION ROUTIERE AU TRAVAIL 🚗 🚚 🚛

La matinée de prévention se poursuit en présence de nos adhérents et de leurs salariés. L'objectif de cette journée : sensibiliser le plus grand nombre aux risques routiers, présents également pendant les heures de travail. En invitant ses salariés à assister à ces ateliers de prévention, l'employeur remplit ses obligations d'information inscrites au DUERP 🤝 🗓️
#DUERP #risque #routier #prevention #sante #travail
Présanse Présanse Paca-Corse MEDEF CORSE AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Sécurité routière

Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
10 mois •

#PREVENTION DU RISQUE ROUTIER AU TRAVAIL 🚗 🚚 🚛

La matinée de prévention organisée autour du risque routier à Porto-Vecchio se déroule : de nombreux salariés viennent tester leurs connaissances sur les risques en lien avec la conduite et participent à différents ateliers. Du plus ludique au plus "choc", chacun de ces ateliers a pour but de marquer les consciences 🤝 🗓️

#RISQUE #routier #prevention #sante #travail
Présanse Présanse Paca-Corse MEDEF CORSE AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Sécurité routière



. La promotion des actions du réseau Présanse et Présanse Paca Corse

 **Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

#RST2024 Dans le cadre des Rencontres Santé-Travail qui auront lieu du 18 au 22 mars prochains, nous vous proposons 2 webinaires sur le thème de la pratique sportive, en accord avec la "Grande cause nationale" pour 2024. 🏃‍♂️

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à ces webinaires via les liens ci-dessous :

- ▶ Mardi 19 mars 2024, de 14h00 à 15h00 : "Activité physique adaptée : un levier du bien-être au travail". Inscription : <https://bit.ly/3ILOaWh>
- ▶ Jeudi 21 mars 2024, de 14h00 à 15h00 : "Sédentarité au travail : jouez pour bouger !". Inscription : <https://bit.ly/3TsBfi5>

#santeautavail #prevention #sedentarite #sante #travail #pratiquesportive #JO2024

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻 🧑🏻 🧑🏻
MEDEF CORSICA AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE






Du 18 au 22 mars 2024, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises du réseau Présanse organisent partout en France les Rencontres Santé-Travail.

 **Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

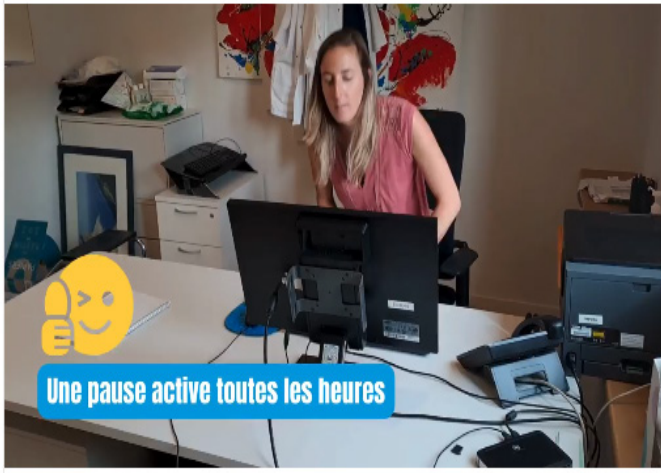
#RST2024 C'est parti ! 🏃‍♂️ Du 18 au 22 mars, nous vous proposons chaque jour : "Un clip, un exo !" .. des exercices simples pour bouger, même au travail 🧘‍♀️

▶ Aujourd'hui, les pompes au mur, qui activent les muscles supérieurs de votre corps.

Cet exercice peut se réaliser partout ! Alors on se lance 🏃‍♂️

#santeautavail #sport #prevention #sedentarite

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻 🧑🏻 🧑🏻
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Préfet de Corse MEDEF CORSICA



Une pause active toutes les heures

👍❤️12

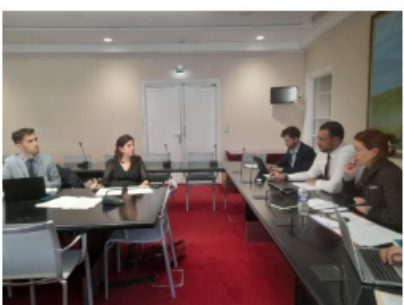
 **Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** a republié ceci

 **Charlotte Parmentier-Lecocq** • 2e
Ministre chargée de l'Autonomie et du Handicap - Conseillère ...
1 an(s) •

 **LOI SANTÉ AU TRAVAIL**

Dans le cadre de la mission d'application sur la loi visant à renforcer la prévention en santé au travail, nous auditionnons, avec **Sébastien-Victor DELOGU**, le syndicat **Présanse** et la Direction générale du travail.

#SantéAuTravail

👍👍👍72

3 commentaires • 12 republications



. Les outils de communication mutualisés de Présanse Paca Corse

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
1 an(s) • Modifié •

😊 Votre nouvelle **#newsletter** est désormais disponible !

Comme l'ancienne, vous la recevez par mail et comme l'ancienne, elle vous tient informé des dernières actualités en matière de santé au travail, de prévention des risques et de suivi de vos salariés 🤝

📌 La nouveauté : les 16 services de prévention et de santé au travail du réseau Présanse Paca-Corse ont décidé de mutualiser leurs ressources et d'harmoniser leur communication.

Vous y trouverez par conséquent deux parties : la première dédiée aux actualités de votre service de prévention et de santé au travail, le SPSTI 2A, la seconde dédiée aux communications et ressources documentaires du réseau.

Retrouvez pour son premier numéro, un édito de notre Président Maurice PLAISANT, également président de l'association nationale Présanse.

🔗 <https://bit.ly/3TAGUaA>

#prevention #sante #travail #newsletter

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏫 🧑🏻 🧑🏼

MEDEF CORSICA Amaury de Saint-Quentin DREETS de Corse

**Votre newsletter**
prévention
et santé au travail
Mars 2024 - n°1

5

NEWSLETTER

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
8 mois •

#RPS Les 6 catégories de facteurs de risques psychosociaux de Gollac

🧑🏫 Les risques psychosociaux sont des risques professionnels d'origine et de nature variées, qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des salariés et ont, par conséquent, un impact sur le bon fonctionnement des entreprises. Les facteurs à l'origine des risques psychosociaux sont nombreux.

Sur la base des travaux d'un collège d'experts internationaux, il a été proposé de les regrouper en 6 catégories.

📺 Pour illustrer ces 6 catégories, nous vous proposons une série de courtes vidéos : un motion design par catégorie + cette vidéo introductive.

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏫 🧑🏻 🧑🏼

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE MEDEF CORSICA Amaury de Saint-Quentin

**Les 6 catégories de facteurs de risques psychosociaux de Gollac**
youtube.com

8

1 commentaire • 3 replications

 J'aime

 Commenter

 Republier

 Envoyer

 554 impressions

[Voir les statistiques](#)

CLIPS DE SENSIBILISATION

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
6 mois •

#LundiPrévention "Les succès de la prévention" : une série de vidéos sur l'accompagnement des entreprises par les SPSTI 🤝😊

Lors des Rencontres Santé-Travail 2024, événement phare du réseau Présanse qui a eu lieu en mars dernier, une série de reportages a été réalisée pour mettre en avant les accompagnements proposés aux entreprises par les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI). Intitulée "Les succès de la prévention", cette collection est constituée de témoignages d'entreprises et de professionnels de SPSTI.

Aujourd'hui 📺 Aménagement dans le secteur du soin

Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏫 🧑🏻 🧑🏼

MEDEF CORSICA AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Premlink santé au travail

**Succès de la prévention : aménagements dans le secteur du soin**
youtube.com

5

1 commentaire

LUNDI PREVENTION

**Service de Prévention et de Santé au Travail 2A** • V...
SPSTI 2A
8 mois •

#Webinaire #Octobre : "Identifier, évaluer et prévenir les risques psychosociaux dans mon entreprise.

⚠️ De plus en plus d'entreprises, de toutes tailles, sont confrontées aux risques psychosociaux (RPS), avec des conséquences à la fois sur la santé des salariés mais également sur la performance des entreprises (absentéisme, turn over, dégradation du climat social...).

🧑🏫 Mais pour prévenir les RPS, il faut d'abord bien les évaluer. Car comme pour tous les risques professionnels, il appartient à l'employeur de procéder à l'évaluation des RPS dans son entreprise.

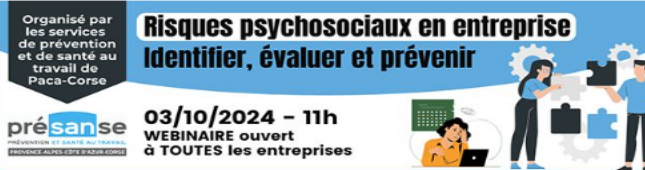
Avec notre webinaire, nous vous proposons de vous accompagner pour l'évaluation des risques psychosociaux (RPS).

📺 Participer au webinaire : <https://lnkd.in/dxBJ9Urp>

#prevention #risques #psychosociaux #santé #travail

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏫 🧑🏻 🧑🏼

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE MEDEF CORSICA Amaury de Saint-Quentin

**Risques psychosociaux en entreprise**
Identifier, évaluer et prévenir
03/10/2024 - 11h
WEBINAIRE ouvert à TOUTES les entreprises

WEBINAIRES





. Notre mission de santé publique, pour être au plus près de nos adhérents et de leurs salariés

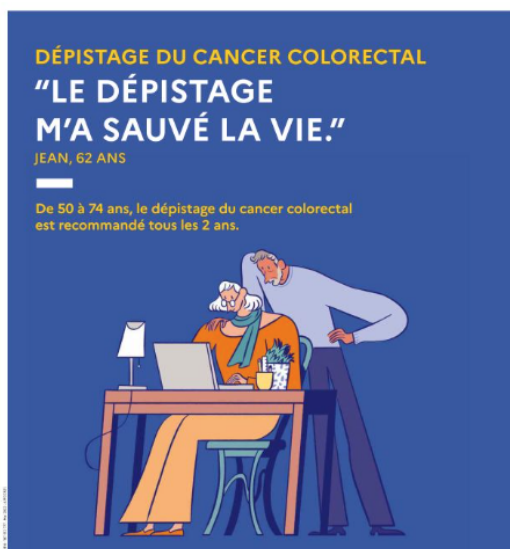


• Promotion des campagnes nationales :



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) •

#MarsBleu : c'est le moment du dépistage du cancer colorectal 📌
Le cancer colorectal fait partie des cancers les plus fréquents (3ème rang chez l'homme et 2ème chez la femme) et représente la 2ème cause de décès par cancer.
🔍 Dépister ce cancer est simple grâce au test immunologique. Ce test rapide et efficace, est à faire chez soi.
📄 Pour en savoir plus : <https://bit.ly/49xFpuG>
#santepublique #prevention #depistage #cancer #colorectal
Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻🧑🏻🧑🏻
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
1 an(s) • Modifié •

#endometriose 📌 Journée de prévention et d'information sur l'endométriose
Dans le cadre de la journée de prévention et d'information sur l'endométriose qui a lieu le 13 mars 2024, nous vous proposons de faire le point sur l'impact de cette maladie chronique sur le quotidien au travail des femmes qui en sont atteintes.
📄 Lire notre article et télécharger les outils de sensibilisation : <https://bit.ly/3PFR3SL>
Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻🧑🏻🧑🏻
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Amaury de Saint-Quentin
MEDEF CORSICA Anact ARACT CORSE
#sante #femmes #travail #prevention



Semaine européenne de prévention et d'information sur l'endométriose | Actualités |...
spsti2a.com



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
7 mois •

#3114 Journée internationale de prévention du suicide 2024
📌 A l'occasion de la Journée Internationale de Prévention du Suicide qui aura lieu le 10 septembre prochain, diverses opérations seront organisées à Ajaccio et Bastia tout au long de la semaine du 9 au 14 septembre.
🧑🏻 Le SPSTI 2A sera présent le mardi 10 septembre au Centre Hospitalier de Castelluccio afin de participer à cet événement. Pour l'occasion, une photo aérienne du numéro 3114 sera prise à l'aide d'un drone. Nous vous attendons nombreux afin de former cette chaîne humaine et de promouvoir ensemble la prévention du suicide 📌

Qu'est-ce que le 3114 ?
Le 3114, numéro national de prévention du suicide.
Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.
Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.
Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.
Le 3114 est piloté par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

#prevention #suicide Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail
🧑🏻🧑🏻🧑🏻 Présanse AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Amaury de Saint-Quentin



Service de Prévention et de Santé au Travail 2A • V...
SPSTI 2A
9 mois • Modifié •

#Vagues de **#chaleur** et **#Canicule** Retrouvez notre dossier de prévention complet pour anticiper les risques pour les **#travailleurs** durant ces épisodes caniculaires 🌞🧊📌

Vous êtes employeur et vous vous demandez quelles mesures mettre en œuvre en cas de fortes chaleurs ?
Téléchargez notre guide ainsi que les affiches de prévention à destination de vos salariés.

📄 <https://lnkd.in/ddnzWi9y>

Présanse Présanse Paca-Corse - Prévention et santé au travail 🧑🏻🧑🏻🧑🏻
MEDEF CORSICA AGENCE REGIONALE DE SANTE DE CORSE Amaury de Saint-Quentin



JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
10 septembre 2024

3114





🕒 28 octobre 2024

Mois sans tabac 2024 : Relevez le défi !

Selon les données de **Santé Publique France**, près d'un tiers des Français de 18-75 ans sur dix déclarent fumer et un quart des 18-75 ans fument quotidiennement.

Des chiffres qui doivent inciter à relayer les messages de prévention. En novembre 2024, le **Mois Sans Tabac** sera de retour. Défi collectif basé sur l'entraide, cette campagne invite tous les fumeurs à **stopper leur consommation de tabac** pendant au moins 30 jours.

Depuis 2016, ce challenge collectif revient tous les ans au mois de novembre. Il invite tous ceux qui le souhaitent à relever le défi d'arrêter la cigarette pendant 30 jours. Depuis son lancement, il compte déjà 784 000 inscriptions !

Mois sans tabac, c'est quoi ?

Pendant un mois, Tabac info service vous accompagne pour arrêter de fumer. Kit d'aide à l'arrêt, affiches d'encouragement, événements partout en France, application personnalisée, groupes Facebook de soutien ou consultations téléphoniques gratuites avec des tabacologues... On met le paquet (vide bien sûr :) pour que votre tentative d'arrêt soit un succès.

6 - ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES À COURT, MOYEN ET LONG TERME

L'embauche de médecins du travail constitue une priorité absolue pour notre Service, à court, moyen et long terme. Sans cette ressource essentielle, il ne peut y avoir de réponse efficiente aux besoins des entreprises ni de déploiement opérationnel satisfaisant de notre offre socle de services.

Par ailleurs, la réduction de l'absentéisme des salariés convoqués aux visites médicales s'impose comme un enjeu majeur. Elle conditionne directement l'efficacité du temps et de la ressource médicale mobilisée et témoigne, par ailleurs, d'une méconnaissance persistante de l'importance de la santé au travail. Cet enjeu nécessite un travail de fond auprès de nos adhérents pour réaffirmer le sens et la portée du suivi en santé au travail.

Ces deux axes structurants doivent irriguer durablement l'ensemble de notre action. Ils s'inscrivent pleinement dans la continuité des transformations déjà engagées au sein du Service, qui visent à renforcer notre capacité d'action, à optimiser nos fonctionnements et à garantir un haut niveau de qualité de service.

Au cours des dernières années, notre Service de Santé au Travail a entrepris une transformation significative, marquée par le développement et la modernisation de nos systèmes d'information, la structuration et la formalisation de nos processus, ainsi que le renforcement de nos équipes et de leurs compétences. Cette dynamique a permis d'améliorer notre efficacité opérationnelle et la qualité des services compris dans l'offre socle.

Aujourd'hui, notre objectif est de stabiliser ces acquis, de nous approprier pleinement les outils et méthodes mis en place, et de nous engager résolument dans une démarche d'amélioration continue.

.....

À court terme, nous nous concentrerons sur :

- *Consolidation des acquis : Assurer une appropriation optimale des nouveaux systèmes et processus par l'ensemble de nos collaborateurs, en mettant l'accent sur la formation et le soutien opérationnel.*

La consolidation des acquis passe par deux leviers essentiels : la formation et le soutien opérationnel. Après une phase de modernisation intense, il est désormais nécessaire de s'assurer que chaque collaborateur s'approprie les outils, les procédures et les nouvelles organisations mises en place. Il ne s'agit plus de construire, mais bien de faire vivre ce qui a été construit.

Dans cette optique, le Service a validé la création d'un chargé de qualité. Ce poste a vocation à structurer, animer et porter la démarche qualité au quotidien, dans la continuité des travaux menés depuis 2023 dans le cadre de la certification AFNOR SPEC 2217. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des équipes sur le terrain, de garantir une meilleure lisibilité des exigences, et de stabiliser les processus mis en œuvre depuis plusieurs mois.

Par ailleurs, une session de formation interne au RGPD est prévue au cours de l'année 2025. Elle permettra de renforcer les bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles et de sécuriser les processus.

Enfin, les travaux relatifs à l'Identité Nationale de Santé (INS) se poursuivent, avec une attention particulière portée à l'identitovigilance. La fiabilisation de l'identification des salariés, l'intégration de l'INS dans notre logiciel métier et la sensibilisation des équipes à ces nouveaux protocoles sont des prérequis indispensables à la qualité du suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.

La phase actuelle est donc opérationnelle. Elle vise à consolider les transformations engagées, à renforcer l'appropriation collective des outils et à inscrire le Service dans une dynamique de rigueur et d'amélioration continue.

- *Optimisation des processus internes : Identifier et corriger les éventuelles inefficacités résiduelles afin de fluidifier nos opérations quotidiennes.*

Le Service a dû formaliser en un temps contraint un grand nombre de procédures et de pratiques. Désormais, l'objectif est de prendre le temps d'évaluer ce qui a été produit, de repérer les éventuelles incohérences ou difficultés d'application, et d'ajuster les processus pour les rendre réellement efficaces et adaptés à notre organisation. Cette phase de relecture critique sera conduite à travers la mise en place d'audits internes réguliers, pilotés par le chargé de qualité.

Cette dynamique vise à passer d'une logique de conformité à une véritable logique d'amélioration continue, en ancrant la qualité dans les pratiques quotidiennes du Service.

- *Renforcement de la communication interne : Favoriser le partage d'informations et de bonnes pratiques pour améliorer la cohésion et la performance collective.*

Le 17 avril 2024, le Service a diffusé son tout premier bulletin Direction, marquant le lancement d'une nouvelle dynamique de communication interne. Ce format, pensé pour être clair, régulier et accessible, vise à informer l'ensemble des équipes sur les décisions stratégiques, les projets en cours, les échéances à venir et les éléments structurants de la vie du Service. Face à l'accueil positif reçu, cette initiative sera pérennisée afin de renforcer la transparence, la lisibilité de l'action managériale et la cohésion globale.

Dans cette continuité, une réflexion est engagée sur la création d'une revue mensuelle de l'offre socle. Ce support permettrait de diffuser largement des indicateurs clés tels que l'état d'avancement des visites, le suivi du rattrapage du retard, la production des fiches d'entreprise, mais aussi des données pertinentes issues de Qualios, du référentiel de certification AFNOR SPEC 2217 et de l'enquête DGT. L'objectif est de partager une vision d'ensemble, d'objectiver les avancées, et de soutenir une dynamique collective autour des priorités opérationnelles.

Par ailleurs, des enquêtes internes systématiques seront mises en place à la suite de chaque action collective commune. Ces bilans permettront d'identifier les réussites, de repérer les points de vigilance, et surtout d'apprendre de l'expérience acquise. Ce retour structuré sur les actions menées contribuera à installer une véritable culture de d'amélioration continue, de résilience et de progrès.

.....

À moyen terme, nos priorités incluront :

- *Développement de nouveaux moyens de prévention : En réponse aux besoins émergents en matière de santé au travail, concevoir des solutions innovantes et adaptées aux évolutions du monde professionnel.*

Afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer l'efficacité des interventions de terrain, le Service a engagé la création de boîtes à outils thématiques. Ces supports, conçus pour les IPRP, les médecins et les infirmiers, permettent de disposer d'un socle commun d'interventions, garantissant à la fois un même niveau d'information pour les professionnels de prévention, et une qualité de service homogène pour l'ensemble des adhérents. Chaque boîte à outils rassemble des supports actualisés, des méthodes d'animation, des ressources pédagogiques et des éléments de communication adaptés.

En 2024, cet effort de production doit se poursuivre, avec l'enrichissement de nouvelles thématiques. Il sera également nécessaire de former les équipes à l'utilisation de ces outils, d'évaluer leur niveau de maîtrise, et d'identifier les besoins complémentaires en compétences. Un référentiel d'intervention, précisant « qui peut faire quoi » en fonction des profils professionnels, est en cours d'élaboration afin de clarifier les champs d'action de chacun et de sécuriser les pratiques sur le terrain.

Par ailleurs, la prévention à destination des travailleurs saisonniers représente un enjeu particulier. Ce public, difficile à mobiliser et à suivre, enregistre un taux d'absentéisme important lors des actions programmées. Les formats traditionnels, tels que les diaporamas de sensibilisation, ne suscitent plus l'adhésion. Le Service s'engage donc dans une logique d'innovation. Des casques de réalité virtuelle ont été acquis pour proposer des immersions interactives dans des environnements à risque, des parcours de sensibilisation multi-ateliers sont organisés sur des thématiques comme le risque routier, et de nouveaux supports ludiques, comme des jeux de cartes éducatifs, sont en cours de création.

L'objectif est clair : renouveler les formats d'intervention pour susciter l'intérêt, faire passer les messages de prévention de manière plus engageante, et adapter les méthodes aux réalités des entreprises et des salariés.

- *Renforcement des partenariats stratégiques : Collaborer avec d'autres acteurs de la santé au travail pour mutualiser les ressources et les compétences, et ainsi enrichir notre expertise.*

Le Service souhaite renforcer les liens avec les acteurs du territoire investis dans la promotion de la santé au travail. De nombreuses structures, qu'elles soient institutionnelles, associatives ou issues du monde de l'entreprise, agissent déjà sur ces thématiques, chacune avec ses spécificités et ses compétences. L'ambition est de développer un réseau de partenaires structuré, capable de soutenir des actions communes plus lisibles, plus attractives et plus cohérentes.

L'exemple de l'action le 26 mars 2024 en partenariat avec l'AC Ajaccio a démontré l'intérêt de travailler ensemble : la collaboration a permis de mutualiser les ressources, d'augmenter la visibilité de l'initiative, et de mobiliser un public plus large. Ce type de coopération permet d'inscrire les actions dans un environnement plus engageant et de renforcer leur impact.

Dans cette dynamique, le Service souhaite contribuer à une meilleure coordination des acteurs locaux. Sans se substituer aux initiatives existantes, il s'agit de favoriser les synergies, d'identifier les opportunités de travail collectif, et de se positionner comme un acteur incontournable de référence en matière de santé au travail sur le territoire. Une action coconstruite, bien articulée, portera toujours davantage de sens et d'efficacité qu'une succession d'actions isolées.

À long terme, notre vision est de :

- *Anticiper les évolutions du monde du travail : Adapter nos services aux transformations sociétales, technologiques et réglementaires, afin de répondre efficacement aux défis futurs.*

Anticiper les évolutions du monde du travail implique d'ajuster dès aujourd'hui notre organisation et nos actions. Face au vieillissement de la population active et à l'allongement des carrières, le Service prévoit de renforcer les interventions ciblées sur le maintien en emploi, notamment à travers des outils de repérage comme le déploiement des indices de risque de désinsertion professionnelle et de risque d'inaptitude, des actions de communication spécifiques, et un accompagnement renforcé autour de la prévention de la désinsertion, via la cellule PDP.

La sédentarité, de plus en plus présente dans les postes de travail, est un sujet préoccupant. Pratiquer une activité physique régulière, modérée et adaptée est un enjeu pour prévenir certaines pathologies, pour agir activement sur la prévention des troubles musculosquelettiques, et ainsi réduire le risque de désinsertion professionnelle. Le sport apparaît désormais comme un outil de management incontournable pour les chefs d'entreprise.

L'émergence de nouveaux risques liés à la transformation des organisations — télétravail, hyperconnexion, intensification du travail — impose également une adaptation de nos pratiques de terrain.

Le Service prévoit de former ses équipes sur ces thématiques, de faire évoluer ses supports d'intervention et d'enrichir son offre d'accompagnement auprès des employeurs.

Ces évolutions s'inscrivent dans un cadre réglementaire lui aussi en mouvement, renforcé par la loi du 2 août 2021 et les exigences liées à la certification. Le Service s'y prépare activement, à travers une veille structurée, des ajustements internes et des actions de montée en compétence.

La signature du CPOM 2025-2029 le 22 novembre 2024, au cours de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, illustre d'ailleurs cette capacité à anticiper et à formaliser des engagements concrets autour de problématiques majeures telles que la prévention de la désinsertion professionnelle ou la lutte contre les TMS.

L'ensemble de ces mesures vise à ancrer notre Service dans une logique d'anticipation concrète, afin de répondre avec pertinence aux réalités du monde du travail de demain.

- *Promouvoir une culture de prévention durable : Sensibiliser et accompagner nos adhérents dans la mise en place de démarches proactives en matière de santé et de sécurité au travail.*

L'un des enjeux majeurs du Service est de faire évoluer les représentations autour de la prévention, en la sortant d'une logique de contrainte réglementaire pour l'inscrire pleinement comme un levier de performance pour l'entreprise.

Ce changement de regard suppose de multiplier les opportunités de contact avec les adhérents, en particulier auprès des très petites entreprises, qui représentent plus de 90 % de nos adhérents. Ces structures, souvent isolées sur les sujets de prévention, manquent de temps, de moyens et parfois de repères pour s'engager dans des démarches durables.

Dans cette optique, les restitutions de fiches d'entreprise pourront être systématiquement couplées à des actions de prévention primaire, permettant ainsi de valoriser les observations réalisées et de proposer immédiatement des pistes d'amélioration concrètes, adaptées au fonctionnement de l'établissement visité.

7 - CONCLUSION :

MESDAMES, MESSIEURS,

LES PROJETS DE RÉOLUTIONS QUI VOUS SONT SOUMIS
REPRENNENT LES PRINCIPAUX POINTS DE CE RAPPORT, NOUS
VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR LES APPROUVER, COMME
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE
COLLABORATION.

LE PRÉSIDENT,
MAURICE PLAISANT

.....

.....



Immeuble Rocade Padules
A2 Rue Paul Colonna d'Istria
20090 AJACCIO
Tél. 04 95 10 62 70

Lieudit Michel Ange
Baléone Centre
20167 SARROLA CARCOPINO
Tél. 04 95 29 77 05

Résidence Laurora
Hall 1
9, Rue de la Marine
20110 PROPRIANO
Tél. 04 95 51 22 31

U Centru
Route de Bastia
20137 PORTO-VECCHIO
Tél. 04 95 70 03 75

Lieu-dit Orenaggio
20169 Bonifacio
Tél. 04 95 25 00 55

